



DANS SA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017 LA MUNICIPALITE

A pris note

- Du résultat des contrôles radar effectués par la Police cantonale les 11 et 18 août 2017 à : la Rte de la Plaine : 37 véhicules contrôlés, 1 dénoncé ; la Rte de Lonay : 483 véhicules contrôlés, 15 dénoncés et la Rte du Lac : 180 véhicules contrôlés, 1 dénoncé. Le taux d'infractions pour Denges est de 2.43% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.87% ;
- Du résultat des contrôles des radars sympathiques pour la période du 31 août au 08 septembre 2017 : Rte de Préverenges : le V85 est à 51 km/h, la vitesse maximale relevée est de 97 km/h ; Rte du Lac : le V85 est à 61 km/h, la vitesse maximale relevée est de 135 km/h ;
- Du résultat des contrôles des radars sympathiques pour la période du 11 au 20 septembre 2017 : Rte de la Gare : le V85 est à 49 km/h, la vitesse maximale relevée est de 95 km/h ; Rte du Lac : le V85 est à 32 km/h, la vitesse maximale relevée est de 64 km/h ;

La municipalité